



COMMISSION HABILLEMENT

Avancement des dossiers portés par FO Justice

COMPTE RENDU :

Ce jour se tenait la commission habillement. Voici les points étudiés à l'ordre du jour :

1. ► Les futurs insignes des grades de Brigadiers-chefs, Majors et Officiers :

Pour les grades des Brigadiers-Chefs et Majors, l'administration propose de garder les mêmes galons que les actuels Premiers Surveillants et Majors avec une distinction :

- doré pour la filière encadrement
- argenté pour la filière expertise

FO Justice a formulé la proposition suivante :

- **Brigadier-Chef**
 - doré pour la filière encadrement avec un liseré rouge
 - argenté pour la filière expertise avec un liseré rouge
- **Major**
 - doré pour la filière encadrement avec un liseré noir en haut et rouge au centre
 - argenté pour la filière expertise avec un liseré noir en haut et rouge au centre



Élève Surveillant



Svt-Stagiaire



Surveillant



Brigadier



Brigadier - Chef
Filière Expertise



Brigadier - Chef
Filière Encadrement



Major
Filière Expertise



Major
Filière Encadrement



Capitaine
Catégorie B



Commandant
Catégorie B



Capitaine
Classe Norm



Capitaine
Classe Sup



Commandant
Catégorie A



Commandant
Divisionnaire

La proposition de FO Justice est retenue, la mise en place de ces nouveaux grades est prévue pour l'automne 2024.



2. ▶ Le port du t-shirt :

L'expérimentation est terminée. 716 t-shirts ont été distribués avec un taux de satisfaction de 93%.

Dès 2024, les agents qui possèdent ces T-shirts pourront les porter. En 2025 l'agent pourra choisir dans sa dotation, soit le lot de 2 T-shirts, soit le polo.

FO Justice se félicite de voir enfin aboutir cette revendication tant attendue par les agents sur le terrain.

3. ▶ Le holster de hanche :

Une expérimentation du holster de hanche (port intermédiaire) va être mise en place sur un PREJ de moyenne capacité, à priori sur la DISP de Rennes, ainsi qu'une ELSP et l'UHSI de Paris.

Cette expérimentation se fera sur une période de 3 mois.

Nous vous tiendrons informé des retours.

4 ▶ Les gants anti-coupures :

La dotation actuelle prévoit un changement tous les 5 ans. **FO Justice** propose de passer à 3 ans.

Dans l'attente de l'expertise de l'Administration, **FO Justice** a demandé que les établissements augmentent leurs dotations de réserves de gants afin de remplacer les gants défectueux des agents proposition validée par l'administration.

La prochaine commission habillement se tiendra en juin 2024.

